

Médias et précarité



Journaliste interviewée dans le camp de Calais

Sans-abris, sans-logis, vagabond, mendiant, clochard, sans domicile fixe... Nombreux sont les termes que regroupe l'appellation SDF, et tous relatent une situation économique et sociale relative à un individu. SDF signifie être à la rue et assurément être au chômage. Cette courte définition paraît limpide pour un habitant d'une grande ville française en 2016 mais si l'on revient vingt ans en arrière, ce n'était pas le cas. En effet, l'acronyme SDF est repérable dans les registres de police dès le XIXe siècle mais c'est seulement au début des années 1990 (1993 exactement dans une dépêche de l'AFP) qu'il est affirmé et commence à se populariser jusqu'à être connu de tous. Avant cela les termes « clochard », « sans-abris » et « sans-logis » étaient employés. Et une distinction se faisait par rapport aux individus qui avait perdu, leur travail ou peut être leur famille ou encore leur logement. Aujourd'hui cette distinction n'existe plus et une tendance à généraliser prend le dessus sur ces personnes en situation de précarité.

Tout cela découle donc de plusieurs dépêches de l'AFP de l'année 1993 qui a conduit à la généralisation du terme SDF ainsi qu'à une augmentation importante de la présence visible des SDF dans l'espace public. En admettant cette forte influence des médias de masse nous sommes en droit de nous interroger quant à l'influence de ces derniers et plus précisément à nous demander : Comment les médias influencent-ils la perception que nous avons des personnes en situation de précarité ?

Afin de répondre au mieux à cette question, définissons au préalable ses limites. Notamment sur la précision des termes qui la composent. Aujourd'hui, le terme média est extrêmement général et pourrait être n'importe quoi – réseaux sociaux, publicité, journal TV, presse écrite, tabloïds, articles web, internet – et surtout n'importe qui. En effet tout le monde peut être un média. De par les vêtements qu'on porte, les propos que l'on tient, nos agissements.

Le champ d'analyse se limitera ici aux articles en lignes, à la presse écrite et aux journaux télévisés traitant de trois événements d'actualités qui ont été très médiatisés.

La tentative d'incendie d'un centre d'hébergement pour SDF dans le XVIe arrondissement de Paris, l'évacuation de la jungle de Calais et enfin la mise en place d'un centre d'accueil pour les réfugiés à La Chapelle.

Avant toute chose il convient de restituer le contexte. Le centre d'hébergement, se situe dans le XVI^e arrondissement de Paris. Un arrondissement connu de par sa richesse, aussi bien patrimoniale que monétaire mais également pour son côté très conservateur. Aspect conservateur qui fut largement présenté lors d'une réunion de présentation du projet aux riverains à l'université de Paris Dauphine. « Le projet d'installation d'un centre d'hébergement de sans-abris dans le très huppé 16^e arrondissement de Paris avait fait bondir les riverains lors d'une réunion publique à l'université Paris-Dauphine qui avait viré à la foire d'empoigne en mars dernier. » en dit RTL.¹

« L'architecte du centre d'hébergement, Guillaume Hannoun s'était alors fait traiter de « menteur », et Sophie Brocas, secrétaire générale de la préfecture d'Ile-de-France, qualifier de « salope » et de « brosse à caca » » Selon le Nouvel Observateur.²

Disposé en lisière du bois de boulogne, ce projet a donc fait suffisamment parler de lui de par les nombreuses réactions qu'il a suscitées

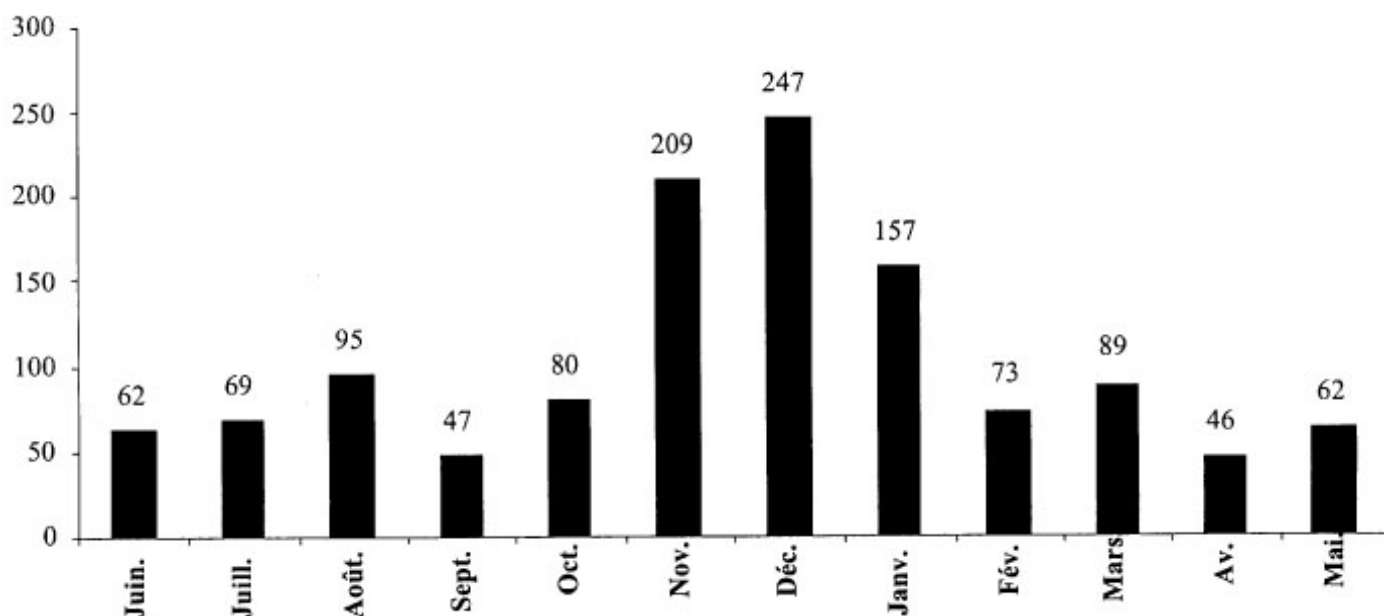
C'est dans toute cette médiatisation plutôt houleuse que le projet est né.

Une première tentative d'incendie à lieu au mois d'octobre quelques semaines avant son ouverture officielle. Ce qui a fait l'objet de nombreux articles relatant ces faits, donc un premier incident très médiatisé.

Quelques semaines plus tard, un second incendie à lieu, mais, cette fois-ci, des sans-abris se trouvaient à l'intérieur du centre. Était-ce une intention de tuer ? D'effrayer ? L'enquête n'a pas permis d'élucider le mobile ou le coupable. Néanmoins, selon la presse, les avis rapportés ne sont pas si contrastés.

C'est tout d'abord un événement qui a été très médiatisé. Et lorsque l'on relie cela au travail de Julien Damon notamment sur son article « La question SDF au prisme des médias »³ Gravité de la situation et agenda médiatique semblent être les principales raisons de cette surmédiatisation. Julien Damon, aborde l'expression d'agenda médiatique pour expliquer que les médias vont parler des personnes en précarité de manière récurrente sur les périodes pré post et hivernales (ici le 5 novembre 2016).

Ci-joint, un graphique réalisés dans le cadre de l'article de Julien Damon, montrant le nombre de dépêche de l'AFP contenant le terme SDF tout au long de l'année. En Décembre le terme SDF est employé 300 fois contre seulement 69 fois au mois de juillet.



Ce qui est très intéressant car pour beaucoup de journaux web, surtout Le Parisien il est classé dans la rubrique « fait divers ».

Par ailleurs, cet événement renvoie directement aux sans-abris mais ce ne sont pratiquement que des représentants politiques ainsi que des associations qui interviennent afin de réagir. La

1 Félix Roubaut, Paris : Le futur centre d'hébergement de sans-abris incendié, RTL, 17/10/2016

2 Renaud Février, Incendies, pétitions, insultes, le centre pour SDF du 16^e, contre l'adversité, Le Nouvel Obs, 06/10/2016

3 Julien Damon, *La question SDF au prisme des médias*, CAIRN, 2004

communication autour de cet événement est dirigé à distance par les politiques qui sont les intervenants les plus éloignés du terrain. Ce qui peut être relié à la question de l'agenda politique soulevé toujours par Julien Damon. Ce dernier appuiera qu'en plus d'un agenda médiatique, il existe bel et bien un agenda politique et que les médias en sont les principaux acteurs. Nous pouvons nous poser la question par rapport au sens de cette surmédiatisation. Est-ce pour dénoncer un acte qui aurait pu causer des morts ? Probablement. Mais une chose est sûre, c'est que ce tragique incident a eu lieu un mois de novembre (en période hivernale donc) ainsi que peu de mois avant les élections présidentielles. Beaucoup de questions restent en suspend sur les réelles motivations d'une médiatisation tel que celle là et face à la diversité d'article qui en est issu.

Dans cette masse d'article on retrouve des réactions d'Emmanuelle Cosse (Ministre du Logement), Anne Hidalgo (Mairesse de Paris) et enfin Claude Goeuget (Maire du XVI^e arrondissement de Paris).

Enfin un dernier aspect très intéressant dans ces réactions médiatique est la dramatisation autour de cet événement.

Nous avons vu précédemment qu'il coïncidait avec l'agenda médiatique de la presse, mais également qu'il était classé dans la rubrique « fait divers ». Il n'est donc pas étonnant de lire une tendance à l'exagération. Que ce soit du côté politique ou du côté média, tous condamnent cette tentative d'incendie et vont jusqu'à employer un champ lexical plus proche du meurtre que de la faible tentative d'incendie ratée. Il est assez paradoxal de relever dans un article « Je suis indignée et choquée par ce nouvel acte criminel »¹ et dans un autre « Vers 22 heures samedi soir, un homme a tenté de jeter un engin incendiaire mais il ne l'a pas jeté assez fort, ne faisant pas de dégâts, ni de blessés. Cet individu a pris la fuite »².

Des médias qui prennent la défense des sans-abris, et qui répètent de manière récurrente la très exagéré indignation des riverains. Des personnalités politiques intervenant pour dénoncer ces faits. Des représentants des différentes associations ainsi que du centre ont eux aussi témoigné. Tous les acteurs de la couverture médiatique des SDF apparaissent ici. Tous sauf les SDF eux même qui ne sont pas invités à témoigner à part dans un seul article du nouvel observateur.

On peut donc de nouveau s'interroger sur les intentions de beaucoup de médias concernant cet événement. Il semblerait que le lecteur soit plus prompt à être rallié du côté de la classe politique qui « prend les choses en mains » mais aussi du côté des sans-abris qui sont victimes de tout cela. Un coupable est également très finement esquissé par les médias de par la répétition du mauvais accueil du centre par les riverains.

En contre exemple dans l'article du Nouvel Observateur, chaque acteur de cet événement est interrogé aussi bien les sans-abris eux mêmes que les représentants politiques. C'est donc par l'absence d'information que les médias semblent nous forger un avis alors qu'à l'inverse lorsque tous les éléments et acteurs nous sont présentés (cf. nouvel observateur) le lecteur se fait un avis.

À la différence des SDF, les médias adoptent une attitude très différente en évoquant le sujet des migrants. Les médias ont plutôt tendance à peindre un portrait défavorable de ces derniers, de les diaboliser en leur faisant porter de nombreux torts ; on assiste souvent à un discours relégué par les journaux. La couverture médiatique du démantèlement du camp de Calais, a été l'objet de plusieurs stratégies et discours.

Le 24 octobre 2016, à Calais, dans le Nord de la France, a lieu une opération de déplacement de population sans précédent : le démantèlement, orchestré par le gouvernement français, du plus grand camp sauvage de France, surnommé la « Jungle » de Calais.

Cette dernière est présentée comme une nuisance voire un dommage envers la ville de Calais et ses habitants. Certains médias n'hésitent pas à exagérer ou modifier les faits pour diaboliser le camp, les migrants sont dépeints comme des personnes à craindre. Le reportage de BFMTV du 13 novembre 2016 illustre bien cette attitude ; les premiers mots sont « quelques dizaines de mètres à peine séparent la jungle de la ville » ; c'est une démarche type « les migrants sont à nos portes »,

1 Incendie du centre d'hébergement pour SDF à Paris, Emmanuelle Cosse condamne « un acte criminel », francetvinfo 17/10/2016

2 Paris : nouvelle tentative d'incendie contre un centre d'hébergement pour SDF controversé, Le Parisien, 06/11/2016

alors que la réalité est quelque peu différente : la « ville » évoquée si proche se résume à une zone industrielle et quelques bâtisses perdues ; Calais en est très éloigné.

Le fait de détruire « le plus grand bidonville de France » (terme qu'on retrouve régulièrement dans les journaux) est donc décrit comme un soulagement, un bienfait, par les médias. France TV Info, le 23 novembre 2016 adopte un point de vue de bilan, un mois après le démantèlement : il évoque ce dernier d'un point de vue positif. Ils nous présentent l'interview d'un riverain, qui « pendant des mois [...] a été réveillé par les aboiements de ses chiens. Car chaque nuit, dit-il, 20 à 200 migrants passaient sur ses terres »¹, on essaie de nous faire ressentir de la pitié pour cet habitant, le démantèlement est une bonne nouvelle pour lui, donc par extension pour l'auditeur également. Dans cette même logique, ils interrogent le gérant d'une entreprise de transport, qui se déclare soulagé d'être « revenu à une situation normale »², n'ayant plus à payer des amendes en Angleterre lorsqu'on découvrait des migrants dans son camion (entrés en cachette). Ils présentent enfin le nouveau projet de transformer l'ex-jungle en centre commercial : c'est encore une bonne nouvelle, cela va faire remonter la croissance de la ville de Calais, faire remonter le tourisme, etc.

Ce point de vue de soulagement paraît néanmoins incomplet et unilatéral. Il est très aligné avec le discours politique qui déclare que tout est rentré dans l'ordre, et qu'il n'y a plus de raisons de s'inquiéter.

Un autre type de discours porté par les médias est le choix d'exposer une certaine catégorie de population, plus vulnérable donc plus vendeuse. De très nombreux articles titrent ainsi sur les mineurs ou les femmes enceintes, très prompt à émouvoir le lecteur. Dans cette logique de dramatisation des faits, LCI rapporte le discours de l'association Citizens UK à propos des mineurs délogés du camp. Selon l'article, il y a un fort taux « de travail forcé dans des vergers, et des enfants non accompagnés logés avec des adultes dans des centres réservés aux mineurs »³, mais sans fournir aucune sources ou références à ces données. Se concentrer sur un certain type de population, vulnérable, est dangereux dans le sens où elle fait oublier le problème majeur (à savoir les 10000 réfugiés évacués) pour se concentrer sur un problème, non négligeable certes, mais pas représentative de la réalité. On retrouve de nombreux articles privilégiant les informations « chocs », ou faits divers, plutôt que de traiter du sujet en profondeur. Ainsi dans le même article de LCI, on trouve une citation d'un mineur interrogé par l'association précédemment évoquée, parlant de ces conditions dans le nouveau CAO où il a été envoyé, qui déclare « C'est comme une prison. On n'a rien pour jouer [...] »⁴. On est typiquement dans un schéma d'apitoiement : imaginer un enfant dans une prison est une image très forte, qui touche un public large (la citation est d'ailleurs écrite en gras et d'une taille plus importante que le reste du texte).

De manière générale, comme l'explique Julien Damon, ce sont souvent les situations des plus dégradés qui sont mises sur le devant de la scène médiatique, car elles sont les plus susceptibles de toucher le public ; néanmoins elles relèguent une vision biaisée, du sujet concerné.

Libération a un point de vue différent, plus engagé : il s'en prend aux pouvoirs publics, mais étrangers. Il rappelle l'engagement des britanniques à accueillir des « mineurs isolés particulièrement vulnérables »⁵ (amendement Dubs), et précise que « Sur les quelque 1 500 mineurs recensés, Londres n'a accepté d'en recevoir qu'environ 330 »⁶. On porte le blâme au gouvernement anglais, qui a durci ces critères d'éligibilité envers l'accueil de mineurs, on le qualifie même d'être contraire à la convention de Genève. L'article fini néanmoins par faire porter une part de responsabilité au gouvernement français : « Personne ne reproche aux autorités françaises d'avoir démantelé la jungle

1 Jérôme Jadot, Un mois après le démantèlement, vide et soulagement à l'ex-« jungle » de Calais, France TV Info, 23/11/16

2 ibid.

3 Article supprimé

4 ibid.

5 Sylvain Mouillard, Mineurs de Calais : « Theresa May est en contradiction avec la convention de Genève », Libération, 23/11/16

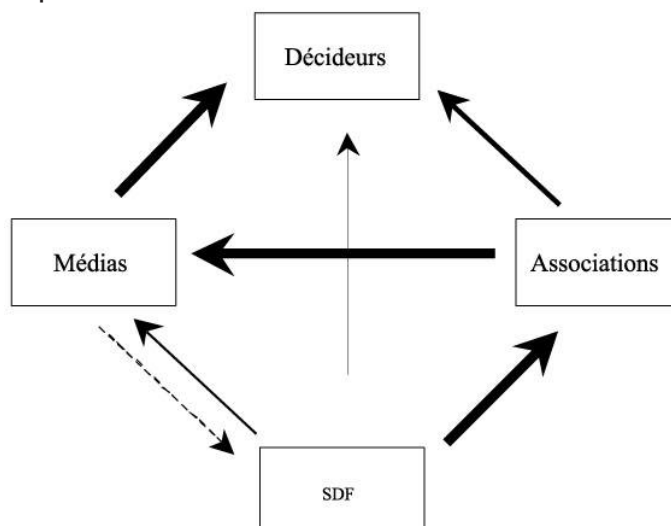
6 ibid.

[...]. Mais on aurait dû examiner la situation administrative des mineurs avant le démantèlement »⁷. Il est intéressant de mettre cet article en opposition avec celui du journal britannique The Independent, publié quelques jours après le début du démantèlement, qui est lui très critique du gouvernement français. Il écrit que ce dernier aurait arrêté de fournir de l'eau et de la nourriture aux mineurs restés sur le camp après le démantèlement. Un volontaire d'une association anglaise déclare : « They've left them with no support whatsoever. They've just left these 1,500 kids since Friday and gone »⁹. (« Ils les ont laissés sans aucune forme d'aide. Ils ont juste laissé ces 1500 enfants depuis vendredi et sont partis. ») L'article parle notamment des pressions énormes qui sont mises sur les épaules des associations, depuis le démantèlement, qui doivent désormais nourrir toutes les personnes qui restent sur le camp, qui, ne sont complètement dépendantes puisqu'elles n'ont aucun moyen de subsistance ou même d'endroit pour faire à manger.

Le démantèlement de la jungle met en lumière le ton majoritairement utilisé par les médias pour traiter du problème des migrants : la peur qu'ils provoquent ; puis le soulagement que procure la disparition du camp ; les problèmes humanitaires que cela engendre (mais, nous l'avons vu, surtout présenté dans une optique de dramatisation des faits). De manière générale, le point de vue médiatique reste proche du discours politique.

Face à l'arrivée massive de migrants en France et à Paris après la destruction de la jungle de Calais, la mairie de Paris a décidé avec l'aide de l'État d'ouvrir un camp d'accueil porte de la Chapelle. Celui-ci est construit dans l'urgence dans un ancien entrepôt de la SNCF désaffecté, avec une bulle gonflable à côté. La bulle est plus médiatisée, sûrement parce que plus séduisante, alors qu'elle n'accueille que les associations. Le hangar derrière est rarement photographié ou filmé. (image obs).

Le camp est toujours présenté par les associations, or celles-ci ont tendance à déformer le propos involontairement. Dans un article de LCI ⁸après l'ouverture du camp, tout est présenté par le directeur d'Emmaus. Il montre tout ce qui y est offert, en oubliant de parler des éventuels problèmes rencontrés par les associations dans leur travail. Nous allons voir que le sujet dépasse les limites de ce hangar : la question des migrants est présentée comme une question d'ordre national malgré leur concentration en certains points. Comme toujours avec les situations de précarité extrême, il y a deux tendances : la tendance humaniste, qui s'inquiète des conditions de vie des migrants dans Paris, et la tendance sécuritaire, qui présente le problème sous l'angle de la peur. Ce sujet est largement repris par les politiques et les médias de par son importance. Le schéma ci-dessous de Julien Damon explique le lien entre médias, décideurs, associations et SDF. L'information provenant du SDF arrive rarement de manière directe aux médias, plus souvent par les prismes des associations. On lit la transmission d'informations notamment grâce aux épaisseurs des flèches. La manière de traiter le sujet est différente avec les réfugiés : tout n'est plus mis dans le même grand panier SDF. Les « primo-arrivants » sont différenciés : ils sont plutôt montrés comme des envahisseurs. De plus, à l'approche des élections, les politiques s'en emparent. Par exemple, Marion Marechal Le Pen a twitté : « Faire pour des migrants ce qu'elle n'a jamais fait pour nos SDF Français. Leur priorité nationale : les clandestins! »¹.



⁷ ibid.

⁸ Article vidéo sur le site de LCI le 10/11/2016

On voit que ce sujet en appelle bien d'autres : la politique menée par le gouvernement actuel, la responsabilité de la France vis-à-vis de ces réfugiés, la précarité, l'ouverture ou la fermeture des frontières. Ce sujet est donc très lié à l'agenda politique. Exemple d'un article sur BFM Paris¹ une semaine après l'ouverture. Il s'agit d'abord de rassurer le public. Il n'y a pas de débordements et le dispositif marche très bien. Ensuite, un membre de l'association Utopia 56 en charge des réfugiés est interrogé. Celui-ci est honnête mais il présente les aides proposées par l'association : ce n'est pas un point de vue critique. Deuxième point de vue proposé : celui d'un riverain, inquiet : «là où nous sommes vigilants, c'est sur l'environnement urbain. Est-ce que ce centre va attirer des campements sauvages ?»². L'ouverture de cette structure est souvent mise en lien avec la destruction du camp de Stalingrad alors que son but n'est pas du tout d'accueillir les réfugiés de Stalingrad. Même si Anne Hidalgo est souvent citée : «Ce lieu n'a (...) pas vocation à accueillir les migrants déjà présents à Stalingrad : ce n'est pas sa fonction, il n'en a, par ailleurs, pas la capacité»³, les ministres et les médias semblent décidés à faire l'amalgame. Au final, le centre a bien attiré un campement sauvage non loin. Encore une fois les principaux intéressés ne sont pas interrogés : les réfugiés ne sont d'ailleurs jamais interviewés même s'ils sont au coeur du sujet.

Franck Lepage (créateur des MJC) a longtemps travaillé avec l'Etat et les décideurs politiques avant de les dénoncer. Il les tourne à la dérision dans ses (In)cultures et il montre comment le politiquement correct et la langue de bois sont utilisés pour donner l'impression qu'une décision est mise en oeuvre. Ici on parle de «primo-arrivants» qui sont «mis à l'abris» dans des «centres d'accueil et d'orientation» : des termes flous et compliqués qui nous empêchent de comprendre ce qu'ils désignent. Il y a en plus des différents filtres (associations, riverains, policiers) d'où provient l'information un aller-retour entre politiques et médias, avec des intérêts et des raisons différentes, dans la manière de traiter le sujet, de diffuser les informations et de les déformer par un subtil jeu de langage.

L'autre manière d'aborder le sujet est la compassion avec les migrants. Dans un article du Monde : « Cueillis dans leur sommeil par la police venue contrôler leur statut, lundi 31 octobre au matin, des migrants du campement de Stalingrad (dans le nord-est de Paris) ont dû quitter les lieux précipitamment, laissant derrière eux tentes, matelas et sacs de couchage. Sous leurs yeux, quelques heures plus tard, une pelleteuse détruisait tout et jetait leurs affaires dans une benne. Ceux qui avaient réclamé plus tôt la propriété de ces biens se sont heurtés aux CRS»⁴. Le ton de l'indignation est employé. On voit qu'ici le Monde aborde une posture défensive envers les migrants, et prennent partis contre les décideurs politiques Plus loin, « « Ce qui s'est passé ce matin est une opération de contrôle des situations administratives »⁵. Telle était la réponse, immuable, de la préfecture de police de Paris, quelques heures après l'intervention dans le campement installé sous le métro aérien de Stalingrad. Pourquoi alors cette destruction de biens personnels ? Interrogée, la préfecture a répondu avoir réquisitionné les agents de la Fonctionnelle (une brigade de la propreté de la Ville de Paris, qui intervient dans les situations d'urgence) pour qu'elle « retire de la voie publique des effets » qui, selon elle, « n'appartiennent à personne »⁶. L'accent est mis sur la manière dont les migrants sont méprisés, mais cette fois il est omis de parler des structures mises en place pour les aider, malgré le titre de l'article. Ce sont bien les fragments de réalité que les médias décident de montrer qui créent une autre réalité dans l'imagination du lecteur, auditeur ou spectateur. Une même situation peut prendre des aspects bien différents en manipulant les faits, comme on peut le voir avec cet article qui montre une autre facette du sujet. Un réfugié est interrogé pour la première fois. « Je n'ai plus de nourriture, plus de vêtements, plus de tente, de matelas ni de couverture »⁷, confiait

1 Article vidéo de Sega Kanouté sur BFM Paris le 18/11/2016

2 ibid.

3 ibid.

4 Marion Degeorges, Migrants : opération de dissuasion, avant l'ouverture du centre d'accueil porte de la Chapelle, Le Monde, 31/10/2016

5 ibid.

6 ibid.

7 ibid.

un jeune Afghan. Interrogés à l'issue de leur intervention, des responsables de la Fonctionnelle ont simplement répondu être venus « assurer la prestation » qu'on leur avait demandée »⁸. C'est bien car ça montre un point de vue important et peu considéré, mais on tombe un peu dans le dramatique et le sensationnel, comme si c'était une obligation lorsqu'on se recentre sur l'humain dans ce genre de sujet. Meme ici l'article prend une tournure politique, même si on est plutôt dans l'opposition.

Finalement, ce sujet, largement politisé, devient une affaire d'engagement que ce soit de la part des médias ou des politiques. Le sujet dévie souvent sur Calais, les CAO ou les campements sauvages de Stalingrad. Du côté des associations, leur but est toujours d'aider les migrants. Cet engagement politique agit comme des oeillères : on nous montre une seule facette du sujet. Résultat : il manque toujours une partie de l'information.

On peut observer, que ce soit à propos du démantèlement du camp de Calais, ou du centre de Porte de la Chapelle, l'émergence d'un terme nouveau sur la scène médiatique et dans les discours des politiques : le CAO (Centre d'Accueil et d'Orientation). Ce terme assez vague rappelle l'émergence du mot SDF dans les années 90, venus supplantés tous les autres. Aujourd'hui on assiste à un phénomène similaire avec ces centres, dont personne ne sait réellement ce qu'ils sont, puisqu'il en existe de natures très différentes : le centre-dortoir, celui où les migrants disposent d'aides juridiques dans leurs demandes d'asiles, les espaces aménagés dans les commissariats, les bulles gonflables, ...

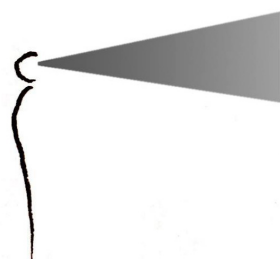
À la suite de cette analyse de trois phénomènes médiatiques, on peut remarquer une différence importante dans le traitement d'un même sujet, la précarité, en fonction du type de personnes concernées. Ainsi, là où un journaliste aura tendance à porter un regard de pitié, de dramatisation et d'identification sur les SDF, notamment en hiver, quand ils sont le plus touchés par le froid ; il aura un point de vue beaucoup plus négatif face aux migrants, pourtant dans la même situation.

Enfin, il convient de rappeler que si les médias ont tendance à dramatiser et exagérer les informations qu'ils relaient, étant donc la source d'une vision biaisée de l'opinion publique, ce ne sont pas les seuls responsables de cette situation.

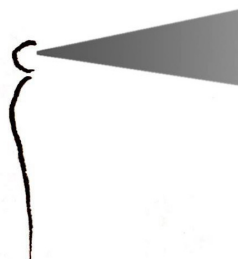
L'enjeu économique des médias est également en cause dans la vision qu'ils transmettent d'un sujet. Etant des entreprises qui doivent donc se financer, il est normal qu'ils privilégient une approche susceptible de toucher le plus de monde possible, tout en étant en recherche constante du « meilleur sujet » entre concurrents.

Les associations, de qui les médias tiennent la grande majorité des informations concernant les personnes en précarité, sont également des vecteurs de cette amplification. En effet, elles ont besoin de l'impact des médias sur l'opinion public et donc les pouvoirs publics, pour pouvoir aider leurs démarches, que ce soit par une sensibilisation au phénomène, à un appel de fonds, à des textes de lois, ... Elles auront plutôt tendance à donner des informations plus « séduisantes » (plus choquantes ou plus tristes) que d'autres aux médias, qui eux-mêmes vont opérer une nouvelle sélection en rédigeant leurs articles.

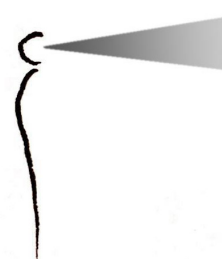
Les personnes vivant dans la précarité sont ainsi perçues à travers un double filtre de sélection d'information par l'opinion public. Il paraît d'autant plus troublant que ce soit les personnes les plus visibles dans l'espace public, qui sont le plus mal connus du public.



Associations



Médias



Décideurs publics

⁸ ibid.